

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
CONSTANTIN François	1			94
DERSIGNY Eric	2			96
DESCOEUR François	2			98
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	108
FARGEIX Alain	1			109
FAUX Isabelle	1			110
GAY Lionel	8			118
GOULESQUE René	1			119
HAYMA Eric	1			120
LESUEUR Virginie	1			121
MANSANA Jocelyne	2			123
MARANDON Jean-Louis	1			124
MATHIEU Thierry	1			125
MERCIER Alain	2			127
MONCOURIER Martine	2			129
MOULIADE Gérard	2			131
MOULY Sylvie	1			132
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			134
RODDE Charles	8			142
SERRE Franck	2			144
TARTIERE Catherine	1			145
VALLEE Jean-Marie	2			147
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	150
VERDIER Alexandre	1			151
VERRIERE Grégoire	1			152
WAAG Maité	1			153

Nombre de voix total : 153/194

Monsieur Gay, assurant le secrétariat

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-01-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**AFFAIRE**

40 MOYENS GENERAUX  
 40.2020.01 Election du nouveau Bureau (11 membres) à la suite du renouvellement du Comité Syndical

**RAPPORT**

Le Comité Syndical a été renouvelé en partie à l'issue des élections municipales de mars et juin 2020. L'élection des représentants des communes territoriales a eu lieu par correspondance du 05 Août au 18 Septembre 2020 et le dépouillement a été effectué le 24 Septembre à Montlosier pour les communes du Puy de Dôme et à Murat pour les communes du Cantal.

Le Comité Syndical se compose désormais des membres suivants classés par ordre alphabétique :

TITULAIRES			Nbre voix	SUPPLEANTS			Collectivités
Civilité	Prénom	Nom		Civilité	Prénom	Nom	
Madame	Anna	AUBOIS	16	Monsieur	Alain	BUSSIERE	REGION
Monsieur	Laurent	BERNARD	1	Madame	Martine	MARION	SAINT-DONAT (63)
Monsieur	Frédéric	BONNICHON	16	Monsieur	Brice	HORTEFEUX	REGION
Monsieur	Jean-Marc	BOYER	1	Monsieur	Aurélien	AMBLARD	LAQUEUILLE (63)
Monsieur	Gérard	BRUGIERE	1	Madame	Anouk	ONDET	MURAT-LE-QUAIRE (63)
Madame	Pascale	BRUN	2	Monsieur	Marc	HOSMALIN	Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire (63)
Madame	Valérie	CABECAS	2	Madame	Sophie	RONGIER	Communauté de communes du Pays Gentiane (15)
Madame	Sarah	CHABRIER	1	Monsieur	Jean	VERMEULEN	ST-BONNET-DE-CONDAT (15)
Madame	Mélanie	CHALVIGNAC	1	Monsieur	Christophe	RAYNAL	CHEYLADE (15)
Madame	Marie Hélène	CHASTRE	8	Madame	Isabelle	LANTUEJOL	Conseil départemental 15
Monsieur	Lionel	CHAUVIN	1	Madame	Catherine	MAUPIED	CHATEL-GUYON (63)
Monsieur	François	CONSTANTIN	1	Monsieur	Romain	BATTUT	LA BOURBOULE (63)
Monsieur	Gérald	COURTADON	8	Madame	Emilie	GUEDOUAH VALLEE	Conseil départemental 63
Monsieur	François	DELRIEU	1	Monsieur	Philippe	FABRE	MANDAILLES-SAINT-JULIEN (15)
Madame	Annie	DELRIEU TOURTOULOU	8	Madame	Marie Hélène	ROQUETTE	Conseil départemental 63
Monsieur	Eric	DERSIGNY	2	Madame	Nathalie	ABELARD	Communauté d'agglomération de Riom, Limagne et Volcans (63)
Monsieur	François	DESCOEUR	2	Madame	Martine	PANI	Communauté de communes du Pays de Sables (15)
Monsieur	Philippe	FABRE	8	Madame	Valérie	CABECAS	Conseil départemental 63

Accusé de réception en préfecture  
 063-256300237-20201019-40-2020-01-DE  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

Monsieur	Alain	FARGEIX	1	Monsieur	Hervé	MAZUEL	AURIERES (63)
Monsieur	Eric	FAUROT	16	Madame	Céline	PORQUET	REGION
Madame	Isabelle	FAUX	1	Monsieur	Jean-Marc	COUTAREL	LE FALGOUX (15)
Monsieur	Lionel	GAY	8	Madame	Elisabeth	CROZET	Conseil départemental 63
Monsieur	Louis	GISCARD D'ESTAING	16	Madame	Florence	DUBESSY	REGION
Monsieur	René	GOULESQUE	1	Monsieur	Daniel	CHEVALEYRE	CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL (15)
Madame	Martine	GUIBERT	16	Monsieur	Jean Pierre	DELPONT	REGION
Monsieur	Eric	HAYMA	1	Monsieur	Philippe	KRAEMER	ST-GENES-CHAMPANELLE (63)
Monsieur	Fabien	HUSSER	1	Monsieur	Gérard	TOURNADRE	BEAULIEU (15)
Madame	Virginie	LESUEUR	1	Madame	Roselyne	BOUILLON	TOURNEMIRE (15)
Madame	Jocelyne	MANSANA	2	Madame	Violette	EYRAGNE	Communauté de communes du Massif du Sancy (63)
Monsieur	Jean-Louis	MARANDON	1	Monsieur	Christian	GARCELON	MENET (15)
Monsieur	Thierry	MATHIEU	1	Monsieur	Jean-Claude	BRO	DIENNE (15)
Monsieur	Philippe	MAURS	1	Madame	Sylvie	DELRIEU	SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE (15)
Madame	Isabelle	MELLIN	1	Monsieur	Michel	LHULLERY	VIC-SUR-CERE (15)
Monsieur	Alain	MERCIER	2	Monsieur	Dominique	JARLIER	Communauté de communes Dômes Sancy Artense (63)
Madame	Martine	MONCOURIER	2	Monsieur	Gustave	GOUVEIA	Communauté de communes Sumène Artense (15)
Monsieur	Gérard	MOULIADE	2	Madame	Sophie	BENEZIT	Saint-Flour communauté (15)
Madame	Sylvie	MOULY	1	Monsieur	Christophe	MALLET	ST-BONNET-PRES-ORCIVAL (63)
Monsieur	Philippe	MOURGUES	2	Madame	Linda	BENARD	Communauté de communes Cère et Goul en Carladès (15)
Madame	Anne-Marie	PICARD	8	Monsieur	Jean-Paul	CUZIN	Conseil départemental 63
Monsieur	Serge	PICHOT	8	Madame	Nicole	ESBELIN	Conseil départemental 63
Madame	Colette	PONCHET-PASSEMARD	2	Monsieur	Franck	DE MAGALHAES	Hautes Terres Communauté (15)
Monsieur	Charles	RODDE	8	Madame	Mireille	LEYMONIE	Conseil départemental 15
Monsieur	Franck	SERRE	2	Monsieur	Franck	TALEB	Mond'Arverne Communauté (63)
Madame	Catherine	TARTIERE	1	Madame	Martine	SERRE-FALGOUX	BESSE ET ST-ANASTAISE (63)
Monsieur	Jean-Marie	VALLEE	2	Monsieur	Jean-Marc	MORVAN	Clermont Auvergne Métropole (63)
Monsieur	Sylvain	VAZELLE	1	Madame	Laëtitia	VEGA	Accusé de réception en préfecture 063-256300472020-01-DE Date de télétransmission : 03/11/2020 Date de réception préfecture : 03/11/2020
Monsieur	Alexandre	VERDIER	1	Madame	Anaïs	PASSE LAIGUE	BAGNOLS (63)

## SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Monsieur	Grégoire	VERRIERE	1	Madame	Marie-Hélène	PAULZE	COURGOUL (63)
Monsieur	Christian	VERT	2	Madame	Maryse	BONNET	Communauté de communes du Pays de Mauriac (15)
Madame	Maité	WAAG	1	Madame	Raluca	ZAMFIR	ORCINES (63)

Consécutivement, et conformément à l'article 9 des statuts : « lors de sa première session ordinaire, le Comité syndical élit 11 membres du Bureau ».

➤➤ Il vous est demandé de procéder à l'élection du nouveau Bureau qui doit être composé d'au moins :

- 2 représentants de la région Auvergne Rhône Alpes
- 1 représentant du département du Cantal
- 1 représentant du département du Puy-de-Dôme
- 1 représentant des EPCI sur le département du Cantal
- 1 représentant des EPCI sur le département du Puy de Dôme
- 1 représentant des communes territoriales du Cantal
- 1 représentant des communes territoriales du Puy de Dôme

Les 3 postes restant peuvent être occupés sans représentation particulière

Au sein du Bureau, il conviendra d'élire :

- 1 Président
- 3 Vice-présidents
- 1 Secrétaire
- 6 Membres

Chaque membre du Bureau dispose d'une seule voix.

### DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical ont procédé au vote avec **153 votes** :

- 146 exprimés
- 144 pour
- 02 contre
- 05 abstentions
- 02 NPPV

Nouvelle constitution du Bureau :

Pour la Région : Frédéric Bonnichon et Louis Giscard d'Estaing  
Pour le Département du Puy-de-Dôme : Anne-Marie Picard, Lionel Gay  
Pour le Département du Cantal : Philippe Fabre et Jean-Louis Marandon  
Pour les EPCI du Cantal : Valérie Cabécas  
Pour les EPCI du Puy-de-Dôme : Jocelyne Mansana  
Pour les communes du Puy-de-Dôme : Lionel Chauvin et Eric Hayma  
Pour les communes du Cantal : Isabelle Mellin

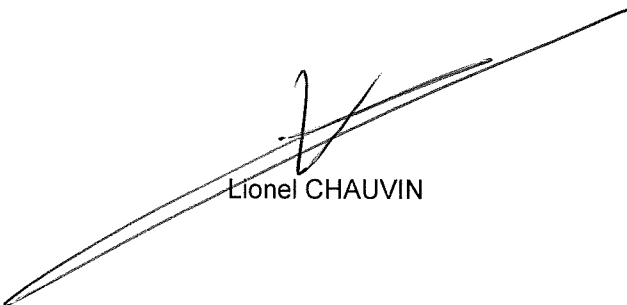
Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-01-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Les membres du Bureau élus ayant procédé à l'élection du président et des 3 vice-présidents, le comité valide à l'unanimité :

Président : M. Lionel CHAUVIN  
1<sup>er</sup> Vice-président : M. Philippe FABRE  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente : Mme Jocelyne MANSANA  
3<sup>ème</sup> Vice-président : M. Louis GISCARD D'ESTAING  
Secrétaire : M. Lionel GAY

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-01-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-01-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maité	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur **Cayssus** le secrétaire  
 Accusé de réception en préfecture  
 06/10/2020 10:56:02  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**AFFAIRE**

40 MOYENS GENERAUX  
40.2020.02 Délégations de pouvoir au Bureau et au Président

**RAPPORT**

Dans le cadre des modalités de fonctionnement interne du syndicat Mixte, il convient de prévoir les délégations du Comité au Bureau et au Président.

Les délégations en vigueur actuellement sont :

au Bureau pour :

- > la réalisation des emprunts nécessaires aux investissements indiqués dans les différents budgets ;
- > la création des emplois contractuels à durée déterminée ou indéterminée, ce, dans le cadre de la loi du 26/01/1984 modifiée et des disponibilités budgétaires, pour la conduite d'actions ou d'études spécifiques, ainsi que des emplois saisonniers ;
- > la passation des baux et tous autres contrats, conventions nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat Mixte ;
- > statuer sur les avis techniques à caractère consultatif de différentes natures, et à caractère conforme (documents d'urbanisme) ;
- > prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant les avenants s'y rapportant (limite fixée aux procédures adaptées) ;
- > procéder à des virements de crédits à l'intérieur des budgets votés ;
- > créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services, fixer les modalités de fonctionnement de ces régies et nommer les régisseurs et suppléants correspondants ;
- > passer les conventions pour l'accueil des stagiaires avec les établissements professionnels ou d'enseignement et fixer les éventuelles indemnités versées aux stagiaires ;
- > intenter, au nom du syndicat mixte, les actions en justice ou défendre le syndicat mixte dans les actions intentées contre lui, en demande comme en défense, y compris en intervention volontaire, en première instance comme à hauteur d'appel ou de pourvoi en cassation, devant les juridictions judiciaires comme devant les juridictions administratives. Cette compétence s'étend aux dépôts de plaintes, avec ou sans constitution de partie civile, au nom du syndicat mixte ;
- > l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

Au Président pour

- > la signature de tous actes découlant des décisions du Bureau et de tous documents nécessaires à l'attribution et au versement des aides, allocations, subventions et participations attribuées au Parc ainsi qu'au paiement des factures, indemnités, rémunérations et aides attribuées aux communes et autres ;
- > L'attribution des indemnités au personnel dans le respect de la délibération du Comité Syndical relative au régime indemnitaire ;
- > Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres qui peuvent être passés dans le cadre d'une procédure adaptée et d'un coût inférieur à 50 000 euros, ainsi que toutes décisions concernant les éventuels avenants s'y rapportant ;
- > décider de la conclusion des contrats de location de biens meubles ou immeubles pour une durée n'excédant pas 5 ans ;
- > décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- > de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-02-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception en préfecture : 03/11/2020



## SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

- > ester en justice au nom du syndicat, en cas d'urgence, et en rendre compte à la réunion suivante du Comité Syndical ou du Bureau ;
- > accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- > Ouverture d'une ligne de trésorerie, en cas d'urgence, et en rendre compte à la réunion suivante du Bureau ou Comité Syndical (montant cumulé limité à 500 000 €).

Au vu du fonctionnement actuel et dans l'objectif de fluidifier les réunions du Bureau, il vous est suggéré d'apporter quelques modifications en transférant les délégations suivantes au Président.

- > créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services, fixer les modalités de fonctionnement de ces régies et nommer les régisseurs et suppléants correspondants ;
- > passer les conventions pour l'accueil des stagiaires avec les établissements professionnels ou d'enseignement et fixer les éventuelles indemnités versées aux stagiaires.
- > Ouverture d'une ligne de trésorerie, en cas d'urgence, et en rendre compte à la réunion suivante du Bureau ou Comité Syndical (montant limité à 500 000 €).

Limiter le montant cumulé à 1 000 000 € (montant de l'ouverture actuelle)

- > Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres qui peuvent être passés dans le cadre d'une procédure adaptée et d'un coût inférieur à 50 000 euros, ainsi que toutes décisions concernant les éventuels avenants s'y rapportant.

Limiter le montant maximum à 90 000 €

**>>> Il vous est proposé de confirmer ces délégations et de procéder aux modifications énoncées préalablement.**

### DELIBERATION

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

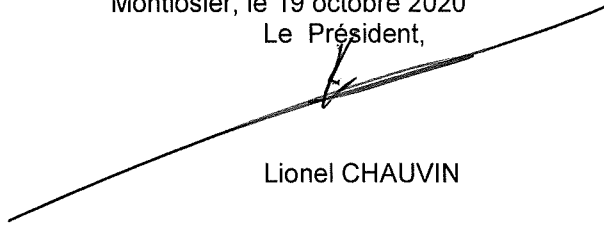
Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,

  
Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-02-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-02-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

<b>Nom des présents</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Pouvoir de</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Cumul</b>
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maité	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur **Capessand** le secrétaire  
 Accusé de réception en préfecture  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

40 MOYENS GENERAUX  
40.2020.03 Indemnités du Président et des Vice-Présidents

## **RAPPORT**

Les Présidents et Vice-Présidents des syndicats mixtes ouverts (forme juridique du Parc) peuvent bénéficier d'une indemnité de fonction depuis le 02 mars 2002.

Le décret 2006-1614 du 15 décembre 2006 a modifié les indemnités perçues pour l'exercice des fonctions de Président et Vice-Président de Parc naturel régional.

Les indemnités maximales votées en application de l'article L. 333-3-III par les organes délibérants des syndicats mixtes de gestion des parcs naturels régionaux pour l'exercice effectif des fonctions de Président ou de Vice-Président sont déterminées en appliquant au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire (1027) de la fonction publique les barèmes suivants :

SUPERFICIE (en hectares)	Président			Vice-Présidents		
	Taux en % de l'indice brut 1027	montant des indemnités (en euros)		Taux en % de l'indice brut 1027	montant des indemnités (en euros)	
		mensuelles	annuelles		mensuelles	annuelles
Plus de 200 000	33	1 283,50	15 402,02	17	661,20	7 934,38

Valeur de l'indice majoré 830 : 46 672,80 €

➤➤➤ Par conséquent, il vous est proposé d'attribuer ces indemnités au Président et aux trois Vice-Présidents du Parc des Volcans d'Auvergne. Les taux appliqués à ce jour sont 33 % pour le Président et 17 % pour les Vice-Présidents.

## DELIBERATION

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 150/194

Pour : 150

Contre : 0

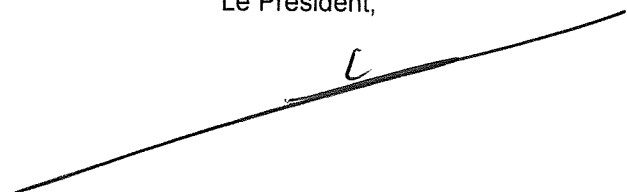
Abstention : 02

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 19 octobre 2020

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-03-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

<b>Nom des présents</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Pouvoir de</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Cumul</b>
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maité	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur Gayssot, 102, rue de la République, 63000 Clermont-Ferrand  
 Accusé de réception en préfecture  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**AFFAIRE**

40 MOYENS GENERAUX  
40.2020.04 Election des membres du Comité Syndical pour siéger en Commission  
d'Appel d'Offres

**RAPPORT**

Dans le cadre de l'article 1411-5 du CGCT, la commission d'appel d'offres (CAO) est constituée comme suit :

**le Président : Président du Parc des Volcans ou son représentant**

5 Membres titulaires + 5 Membres suppléants : à élire au sein des Membres du Comité Syndical.

>>> **Il vous est proposé de procéder à l'élection :**

- > **des 5 membres titulaires**
- > **et des 5 membres suppléants**

**permettant à la commission d'appel d'offres de siéger.**

**DELIBERATION**

Le comité syndical désigne :

5 titulaires :

M. Lionel Chauvin  
M. Philippe Fabre  
M. Lionel Gay  
M. Louis Giscard d'Estaing  
Mme Jocelyne Mansana

5 suppléants :

M. Laurent Bernard  
M. Alain Fargeix  
M. Eric Hayma  
Mme Sylvie Mouly  
Mme Colette Passemard

La composition est validée dans son intégralité par le comité syndical.

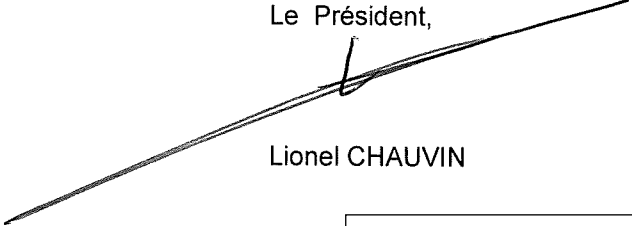
Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,

  
Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-04-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

<b>Nom des présents</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Pouvoir de</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Cumul</b>
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maité	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur Gayssans, le secrétaire  
 Accusé de réception en préfecture  
 03/11/2020-19-DE  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**AFFAIRE**

41

**FINANCES**

41.2020.19

Décision modificative n° 1 : Budget Principal

**RAPPORT**

<b>ARTICLES</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
617	Frais d'étude et de recherche	-22 300,00	
6281	Concours divers	1 100,00	
6521	Déficit des budgets annexes	3 000,00	
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	700,00	
6419	Remboursement sur rémunérations (indemnités journalières)		9 700,00
74718	Participation de l'Etat		-12 500,00
7472	Participation de la Région		33 000,00
7477	Participations de l'Europe		-9 900,00
7478	Autres organismes		3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		13 400,00
023	Virement à la section d'investissement	54 200,00	
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>36 700,00</b>	<b>36 700,00</b>

<b>ARTICLES</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
2031	Frais d'étude	68 000,00	
2051	Concessions et droits similaires, licences, logiciels	11 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	-15 200,00	
21533	Réseaux câblés	61 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 500,00	
2182	Matériel de transport	-14 000,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	10 300,00	
1312	Subventions d'équipement transférables de la Région		4 300,00
1322	Subventions d'équipement non transférables de la Région		24 800,00
1327	Subvention non transférable de l'Europe		45 000,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé		10 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement		54 200,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>138 600,00</b>	<b>138 600,00</b>

>>> Il vous est proposé d'adopter ces diverses inscriptions.

**DELIBERATION**

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 129/194

Pour : 129

Contre : 0

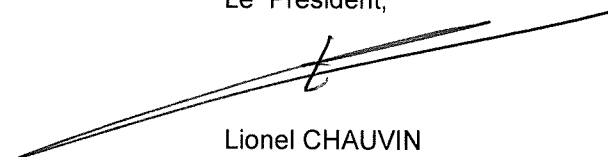
Abstention : 23

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 19 octobre 2020

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le

et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture 063-256300237-20201019-41-2020-19-DE Date de télétransmission : 03/11/2020 Date de réception préfecture : 03/11/2020
---



**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

<b>Nom des présents</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Pouvoir de</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Cumul</b>
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maïté	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Accusé de réception en préfecture  
 Monsieur le Secrétaire général  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2020.20 Décision modificative n° 1 : Budget annexe de la RNN de Chaudefour

## RAPPORT

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
60611	Eau et assainissement	-700,00	
60612	Electricité	-1 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	300,00	
60636	Vêtements de travail	1 000,00	
615228	Entretien bâtiments	1 300,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	900,00	
022	Dépenses imprévues	-2 600,00	
70632	Sorties guidées		-1 800,00
7788	Produits exceptionnels divers		1 000,00
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>-800,00</b>	<b>-800,00</b>

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

>>> Il vous est proposé d'adopter ces diverses inscriptions.

## DELIBERATION

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.


Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,

  
Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-41-2020-20-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

<b>Nom des présents</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Pouvoir de</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Cumul</b>
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maïté	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Accusé de réception en préfecture  
 Monsieur le Secrétaire général  
 03/11/2020  
 Date de téléransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2020.21 Décision modificative n° 1 : Budget annexe de la RNN Godivelle et Rocher de la Jacquette

### RAPPORT

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
60632	Petit matériel	-1 000,00	
6132	Locations immobilières	2 500,00	
6135	Locations mobilières	-2 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	
617	Etudes et recherches	13 100,00	
6236	Catalogues et imprimés	900,00	
6238	Divers	2 000,00	
6215	Personnel affecté par budget principal	2 500,00	
023	Virement à la section d'invest.	1 000,00	
74718	Ministère environnement		20 000,00
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
2158	Matériel et outillage technique	-1 400,00	
2182	Matériel de transport	1 400,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	
021	Virement de la section Fonctionnement		1 000,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>

➤➤➤ Il vous est proposé d'adopter ces diverses inscriptions.

### DELIBERATION

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-41-2020-21-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maïté	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur **Capessan** 10e secrétaire  
 Accusé de réception en préfecture  
 06/05/2020 10:05:20-22-DE  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2020.22 Décision modificative n° 1 : Budget annexe de la RNN de Chastreix-Sancy

## RAPPORT

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
60632	Petit matériel	-800,00	
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	
617	Etudes et recherches	-5 000,00	
6228	Divers	1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	500,00	
022	Dépenses imprévues	-3 000,00	
023	Virement à la section d'invest.	7 100,00	
7788	Produits exceptionnels divers		3 800,00
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
2158	Matériel et outillage technique	7 100,00	
021	Virement de la section Fonctionnement		7 100,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>7 100,00</b>	<b>7 100,00</b>

»»» Il vous est proposé d'adopter ces diverses inscriptions.

## DELIBERATION

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

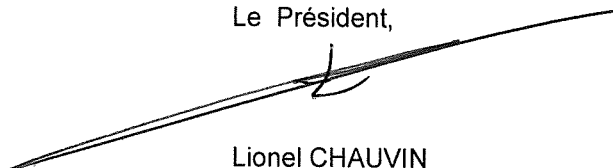
Abstention : 0

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 19 octobre 2020

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le

et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-40-2020-22-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maïté	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur **Guillaume Bouchet**  
 Accusé de réception en préfecture  
 03-55-33-00-20-20-20-20-23-DE  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**AFFAIRE**

41 FINANCES  
 41.2020.23 Décision modificative n° 1 : Budget annexe de la Boutique du Parc

**RAPPORT**

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
60632	Fournitures de petits équipements	-1 500,00	
6184	Formation logiciel caisse	-500,00	
6237	Publications	-4 000,00	
6238	Divers produits	-2 000,00	
7088	Ventes d'ouvrages et de produits		-11 000,00
7552	Participation du budget principal		3 000,00
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>-8 000,00</b>	<b>-8 000,00</b>

>>> Il vous est proposé d'adopter ces diverses inscriptions.

**DELIBERATION**

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

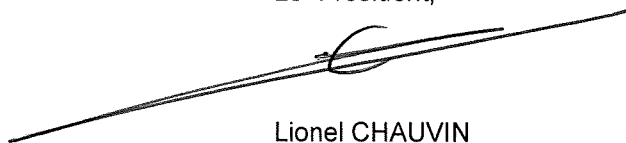
Abstention : 0

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 19 octobre 2020

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le

et de sa publication le



**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

<b>Nom des présents</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Pouvoir de</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Cumul</b>
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maïté	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Accusé de réception en préfecture  
 Monsieur le Secrétaire Général  
 03-59 00 21 00  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2020.24 Décision modificative n° 1 : Budget annexe de la Cellule Chaîne des Puys

## RAPPORT

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
6811	Dotations aux amortissements	100,00	
74758	Participations Autres subventions		-1 300,00
7552	Participation du budget principal		1 300,00
022	Dépenses imprévues	-100,00	
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
1313	Subventions d'équipement transférables département		1 500,00
1323	Subventions d'équipement non transférables département		-1 600,00
28158	Autres installations, matériel et outillages techniques		100,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

>>> Il vous est proposé d'adopter ces diverses inscriptions.

## DELIBERATION

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-41-2020-24-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maité	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur Accusé de réception en préfecture  
03-55980200  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

**AFFAIRE**

42

PERSONNEL

42.2020.03

Renouvellement du contrat en CDI du poste de Chargée de mission « eau et agriculture »

**RAPPORT**

Lors du Bureau du Parc des Volcans en date du 19 septembre 2014, la création d'un poste de Chargée de mission « eau et agriculture » a été acté et pourvu au 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Le contrat à durée déterminée de la Chargée de mission arrive à son terme le 30 novembre 2020 et l'agent en poste actuellement peut prétendre à un contrat à durée indéterminée car il réunit six ans de contrat sur les mêmes thématiques dans notre collectivité.

Le poste de chargée de mission «eau et agriculture» a pour finalité, sous la responsabilité de la Directrice du service « Préservation et valorisation des patrimoines naturels »:

- de gérer durablement le territoire pour préserver la richesse et la diversité du patrimoine naturel, et en particulier aquatique, en relation avec les activités humaines et notamment agricoles, et les dynamiques naturelles
- d'animer et coordonner différentes actions relatives à la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, en application des objectifs de la charte du PNR
- de préparer la mise en œuvre de travaux permettant la préservation des milieux aquatiques au regard des pratiques agricoles
- de participer à l'animation de la réflexion autour de la thématique «agri-environnement - eau»
- d'apporter un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

Le financement de ce poste est pris en charge à 100 % sur le Contrat Territorial SDSA (aides combinées de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, du Conseil départemental du Puy de Dôme, de l'Entente Intercommunales Dordogne Sancy Artense et du FEDER Auvergne).

Par la suite, il pourra continuer à être financé sur l'animation de ce contrat ou d'autres du même type, ou être ciblé sur des actions liées aux entrées « eau et agriculture » sur des sites Natura 2000, ENS ...

**>>> Afin de poursuivre les missions énoncées préalablement sur le Parc des Volcans et au regard de la législation en vigueur précisant les modalités de renouvellement des contrats en CDD, il vous est proposé de réaffirmer la nécessité du poste de Chargé de mission «eau et agriculture» et de créer à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 un contrat à durée indéterminée à Madame Elodie MARDINE, sur le poste de Chargée de mission « eau et agriculture», rémunérée sur la base de l'Indice Brut 458 dans les conditions de l'article 3-3 2° de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.**

**DELIBERATION**

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

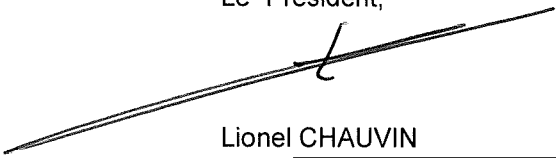
Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,

  
Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-42-2020-03-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maité	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Accusé de réception en préfecture  
 Monsieur le Secrétaire général  
 100, rue de la République - 63000 Clermont-Ferrand  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**AFFAIRE**

42 PERSONNEL  
42.2020.05 Recrutement d'un chargé de mission pour le programme LEADER

**RAPPORT**

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a été sélectionné en 2015 pour porter une nouvelle génération de programme Leader. Le programme Leader Volcans d'Auvergne 2015-2020 a donc démarré dès le 8 juillet 2015, date de la notification de sélection du GAL.

A ce titre, le SMPNRVA, structure porteuse du GAL, doit faire valider chaque année le plan de financement prévisionnel de l'animation/ gestion du programme pour l'année en cours.

L'animateur pour la partie Puy-de-Dôme du programme est en congé depuis le 15 mai 2019 pour convenances personnelles et a souhaité prolonger ce dernier jusqu'au 15 mai 2021. Son remplaçant a quitté l'équipe Leader début 2020.

Compte tenu de la dynamique du programme, il est nécessaire de recruter une personne qui sera placée sous la responsabilité de la Coordinatrice de la Direction Marketing Territorial et Dynamiques économiques durables – MTDED-(et coordinatrice du Leader Volcans) et en étroite collaboration avec l'animatrice et les gestionnaires du programme LEADER. L'agent aura pour missions :

- Aide au suivi administratif et financier des dossiers de Demande de Subvention (DDS) et de Demande de Paiement (DDP)
- Collecte et vérification des pièces justificatives auprès des porteurs de projets et relances
- Préparation et suivi des courriels et courriers adressés aux porteurs de projets (accusé de réception, demande de pièces complémentaires...)
- Actualisation quotidienne des tableaux de suivi
- Régularisation et archivage matérialisé et dématérialisé des dossiers
- Aide à l'instruction des dossiers
- Saisie des éléments des dossiers des porteurs de projets sous les logiciels d'instruction (Sharepoint) et de paiement (Osiris)
- Préparation des comités de programmation Leader
- Participation aux réunions de cellule Leader, parfois en présence du président du Gal Leader volcans
- Participation aux comités de programmation
- Participation aux réunions de la direction MTDED

La fiche de poste est annexée au présent rapport

➤➤➤ **Il vous est proposé de recruter un chargé de mission leader en contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois à l'indice brut 372 et dans les conditions de l'article 3 - 1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.**

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 152/194

Pour : 152

Contre : 0

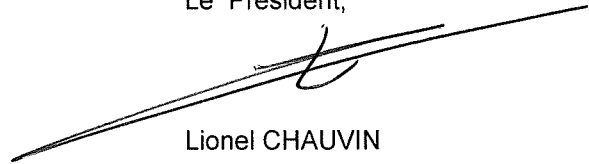
Abstention : 0

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 19 octobre 2020

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le

et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20201019-42-2020-05-DE  
Date de télétransmission : 03/11/2020  
Date de réception préfecture : 03/11/2020



# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maïté	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur **Gayssans** le secrétaire  
 Accusé de réception en préfecture  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**AFFAIRE**

42 PERSONNEL  
42.2020.06 Création d'un grade d'attaché hors classe pour le poste de direction

**RAPPORT**

Le directeur du Parc, actuellement sur un grade d'attaché principal, ne peut bénéficier des dispositions relatives aux emplois fonctionnels habituellement attribués aux postes de Directeur Général des Services, cependant il peut bénéficier d'un avancement au grade d'Attaché hors classe à l'ancienneté.

La promotion de cet agent à ce grade lui permettrait d'avoir une évolution de carrière en adéquation avec ses missions.

➤➤➤ **Par conséquent, il vous est proposé :**

- > **de procéder à la création d'un grade d'attaché hors classe,**
- > **d'autoriser le Président à procéder à la nomination de l'intéressé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

**DELIBERATION**

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Le Comité Syndical autorise le Président à procéder à la nomination de l'intéressé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

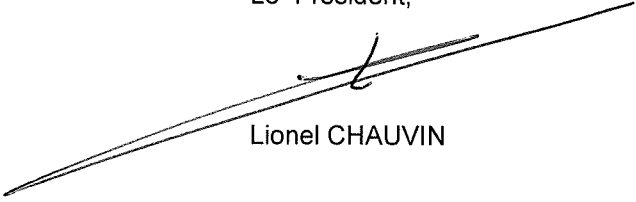
Nombre de voix exprimées : 151/194

Pour : 151

Contre : 0

Abstention : 01

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020  
Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le

et de sa publication le

**SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni le 19 octobre 2020 à 14 h 30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

<b>Nom des présents</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Pouvoir de</b>	<b>Nb de voix</b>	<b>Cumul</b>
AUBOIS Anna	16			16
BERNARD Laurent	1			17
BONNET Maryse	2			19
BONNICHON Frédéric	16	GUIBERT Martine GISCARD D'ESTAING Louis	16 16	67
BOYER Jean-Marc	1			68
BRUGIERE Gérard	1			69
BRUN Pascale	2			71
CABECAS Valérie	2			73
CHABRIER Sarah	1			74
CHALVIGNAC Mélanie	1	DELRIEU François	1	76
CHASTRE Marie-Hélène	8	DELRIEU Annie	8	92
CHAUVIN Lionel	1			93
DERSIGNY Eric	2			95
DESCOEUR François	2			97
FABRE Philippe	8	MAURS Philippe MELLIN Isabelle	1 1	107
FARGEIX Alain	1			108
FAUX Isabelle	1			109
GAY Lionel	8			117
GOULESQUE René	1			118
HAYMA Eric	1			119
LESUEUR Virginie	1			120
MANSANA Jocelyne	2			122
MARANDON Jean-Louis	1			123
MATHIEU Thierry	1			124
MERCIER Alain	2			126
MONCOURIER Martine	2			128
MOULIADE Gérard	2			130
MOULY Sylvie	1			131
PONCHET-PASSEMARD Colette	2			133
RODDE Charles	8			141
SERRE Franck	2			143
TARTIERE Catherine	1			144
VALLEE Jean-Marie	2			146
VAZELLE Sylvain	1	MOURGUES Philippe	2	149
VERDIER Alexandre	1			150
VERRIERE Grégoire	1			151
WAAG Maité	1			152

Nombre de voix total : 152/194

Monsieur **Guy SASSARD** secrétaire  
 Accusé de réception en préfecture  
 Date de télétransmission : 03/11/2020  
 Date de réception préfecture : 03/11/2020

**AFFAIRE**

42 PERSONNEL  
42.2020.07 Information sur la réorganisation de la Direction

**RAPPORT**

Dans le cadre de la réorganisation récentes des services et au regard des missions partenariales croissantes nécessaires et validées dans le cadre de la stratégie CAP 2025, il semble pertinent de renforcer la Direction Générale du SMPNRVA en nommant un agent en mesure de contribuer à la représentation du Parc dans les différentes instances et en capacité de contribuer aux réflexions stratégiques, en lien étroit avec le Président, le Directeur Général et l'équipe de Direction.

En ce sens, considérant :

- > Les compétences de l'agent,
- > Les dossiers d'ores et déjà suivis au sein de son service,
- > La connaissance fine des enjeux du SMPNRVA et du milieu institutionnel dans lequel il évolue,

➤➤ **Il vous est proposé de nommer Madame Christine MONTOLY - Directrice Générale Adjointe des Services - à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.**

**DELIBERATION**

Les propositions du Président sont validées et converties en délibération.

Le Comité Syndical autorise le Président à procéder à la nomination de l'intéressée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Nombre de voix exprimées : 151/194

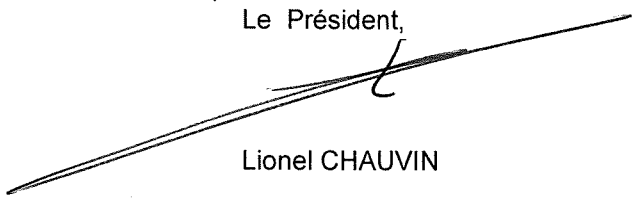
Pour : 151

Contre : 0

Abstention : 01

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 19 octobre 2020

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le

et de sa publication le